

Les PME et l'accès au crédit bancaire dans un contexte d'économie d'endettement



René Guy Omenguele

Lecturer / Researcher / Consultant
Head of Department of Accounting
Faculty of Economics and Management Sciences
The University of Bamenda – Cameroun
omenguelereneguy@yahoo.fr

L'évaluation de l'accès au crédit bancaire des PME dans un contexte d'insuffisance et d'imperfection de l'information financière constitue la principale motivation de cette recherche. Les données collectées sur un échantillon de 413 PME camerounaises entre septembre et décembre 2007 ont été régressées par un modèle logit binaire. Si l'appartenance sectorielle constitue un facteur discriminant, la séparation gestion et propriété apparaît comme un facteur prépondérant de différenciation d'accès au crédit bancaire entre les PME. Par ailleurs, la capacité d'accès des PME au financement bancaire ne varie pas selon leur âge. Enfin, la force des liens sociaux du dirigeant a un effet négatif et significatif sur la décision d'accord du crédit.

Mots-clés : Crédit bancaire, PME, financement, asymétrie d'information, capital social.

Introduction

D'après l'International Finance Corporation¹ (2011a), l'Afrique compte 50 millions de micro, petites et moyennes entreprises. Ces entreprises contribuent à 58% aux possibilités d'emploi et 33% du PIB du continent africain, les rendant à ce titre critiques pour la croissance socio-économique du continent (African Development Bank², 2011). Au Cameroun, l'Institut National de la Statistique (INS) estime que les petites et moyennes entreprises (PME) représentent autour de 90% du tissu économique national, offrent 62% d'emplois permanents et 69% d'emplois temporaires et participent 34% à son produit intérieur brut (PIB) du pays.

Le débat actuel sur le développement économique de l'Afrique subsaharienne (ASS dans la suite de cet article) en général et sur l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035 en particulier montre que les autorités publiques nationales et internationales misent surtout sur la compétitivité du secteur privé, en particulier sur celle des PME. Cependant, en moyenne une entreprise sur deux

¹ IFC dans la suite de l'article

² AfDB dans la suite de l'article